

Durée

2 jours
(14H)

Date(s)

En
2024

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

480 € HT
576 € TTC

Public visé :

- Les exploitants et chefs d'entreprise
- Personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution...)
- Personnel des organisations professionnelles du secteur
- Cabinets d'expertise comptable
- Personnes en reconversion professionnelle dans la filière



Objectif :

- Connaître et appliquer les principes de gestion commerciale pour les domaines vitivinicoles dans une optique de bonne gestion de l'entreprise
- déterminer le prix de revient d'une bouteille de vin après avoir analysé le coût de chaque opération nécessaire à la production et à l'élaboration du vin

Programme :

1. Gestion commerciale

- Réglementation
 - Objectifs d'une informatisation - objectif de la gestion commerciale : pérenniser et organiser les données commerciales de l'exploitation
- Les outils à mettre en œuvre
- Fichier client
- Historique des ventes
- Suivi des stocks
 - Les principes généraux de RGPD

2. Prix de revient et coût de production

- Prix de revient global
- Prix de revient comptable

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques –
Diaporama – Étude des principes, des méthodes et des outils de mise en œuvre – Cas pratique

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 30 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Christian Palleiro

Formateur

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap : Céline THOMAS 04 75 97 21 30
celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.